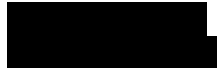




<http://www.mieuxvivreobernai.com/>

Jean-Yves HODÉ



Monsieur le Maire
Hôtel de ville
OBERNAI

Obernai, le 03 octobre 2009

OBJET : Obernai, ville pilote.

Monsieur le maire,

L'implantation d'antennes relais sur le toit d'immeubles collectifs ou au pied d'une école maternelle et de son futur centre périscolaire inquiète encore un grand nombre de riverains. Cette inquiétude est à l'origine de la création d'un comité Lutins Lutines.

Aujourd'hui, suite au Grenelle des ondes, Obernai a la possibilité de faire parti des villes pilotes pour réaliser sur tout ou partie de son territoire les modélisations et les expérimentations liées à l'exposition des ondes mais également pour l'identification et l'expérimentation de nouvelles procédures de concertation et d'information locale.

En participant à cette étude, les riverains auraient la possibilité de connaître exactement le seuil d'exposition auquel ils sont, ainsi que leurs enfants, exposés.

Dans le cadre du principe de précaution, et dans un souci de vérité vis-à-vis de nos concitoyens, nous vous demandons de présenter la candidature d'Obernai pour l'expérimentation de l'abaissement du seuil d'exposition aux radiofréquences des antennes relais.

Cet appel à candidatures est ouvert aux communes et communautés de communes pendant la période du 17 septembre au 31 octobre 2009 par Internet sur le site :

<http://enqueteur.dgpr.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=61377&lang=fr>

Le dossier est consultable sur le site :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Questionnaire_-_appel_a_candidature_cle21e922.pdf

Souhaitant que la ville d'Obernai soit candidate et qu'elle soit retenue, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le groupe *Mieux Vivre Obernai*,

Jean-Yves HODÉ, conseiller municipal